

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 103 (1958)
Heft: 1

Artikel: Mobilité et conduite des compagnies lourdes
Autor: Montfort, M.-H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342855>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

qu'ici, comme en ce qui concerne le budget militaire pris dans son ensemble, la charge financière et économique est sans autre supportable aussi longtemps que le peuple suisse sera en mesure de dépenser environ un milliard pour l'alcool, 700 millions pour le tabac et 400 millions pour les cosmétiques, tel qu'il le fait actuellement. La réduction de l'aire agricole constitue certes un problème plus difficile à résoudre, mais ici aussi et compte tenu des améliorations importantes pouvant être réalisées soit par le remaniement parcellaire, soit par des méthodes de culture modernisées et plus rationnelles, une solution peut certainement être trouvée qui rende supportable le sacrifice consenti. Enfin, quoique ces investissements soient considérables, il est bon de rappeler qu'ils s'accompagneront d'économies substantielles réalisées sur les indemnités versées chaque année pour les dégâts à la propriété privée et aux routes provoqués par l'armée en général et les troupes mécanisées en particulier.

Major EMG. G. MORIER

Mobilité et conduite des compagnies lourdes

INTRODUCTION

Les études récemment présentées par certains groupements pour l'amélioration et le développement — urgent ou non — de notre potentiel d'armement ont ramené au premier plan des préoccupations le problème de la mobilité des armes d'appui du bataillon d'infanterie. Notre intention, dans cette étude, n'est pas de proposer une solution-type, mais bien plutôt *d'apporter aux lecteurs la connaissance des éléments les plus importants du problème*. La compagnie lourde motorisée d'infanterie, telle qu'elle découle des principes de base que

nous posons en première partie, pourra, certes, revêtir différents aspects. Si nous n'en étudions qu'un seul, c'est avant tout afin de demeurer dans le concret. Cette méthode seule nous contraindra à pénétrer le problème et à fuir la superficialité des idées trop générales.

Nous subdiviserons notre étude conformément aux lignes directrices suivantes :

- Pourquoi la mobilité des compagnies lourdes est-elle souhaitable ? ...
- Les solutions apportées par les armées étrangères.
- Conditions particulières de mobilité des compagnies lourdes suisses.
- La compagnie lourde mobile d'infanterie : un aspect entre plusieurs.
- Le problème de l'engagement des armes d'appui sera-t-il pour autant résolu ?

POURQUOI LES COMPAGNIES LOURDES DOIVENT-ELLES ÊTRE MOBILES ?

Pas de meilleure réponse à cette première question que l'étude des missions dévolues aux unités d'accompagnement, telles qu'elles sont précisées dans les règlements, suisses ou étrangers. Dans l'esprit, toutes les directives officielles suisses correspondent à la définition que nous donne le « Règlement provisoire de manœuvre de l'infanterie (2^e partie — 132) », France : « La mission de feu d'une unité d'armes lourdes est de rendre possible le mouvement en avant de l'infanterie amie, ou de s'opposer à la progression ennemie. »

Rendre possible par le feu le mouvement en avant de l'infanterie amie :
Cela signifie tirer, abrutir l'ennemi par la violence des feux, le contraindre à baisser la tête, l'empêcher de réagir, ne pas lui accorder le répit dont il a besoin pour utiliser ses feux de contre-préparation.

S'opposer à la progression ennemie : Cela signifie tirer, faire taire les armes lourdes ennemies qui empêchent nos fantassins d'utiliser le plein rendement de leurs armes, barrer des portions de terrains, détruire ou gêner les ravitaillements de munitions.

Les deux missions principales des armes d'appui du bataillon d'infanterie vont donc imposer :

- a) Nécessité de disposer d'armes puissantes (le poids relatif du matériel étant la rançon de l'efficacité).
- b) Nécessité de disposer de grandes quantités de munitions.
- c) Nécessité, dans l'action, d'une absolue continuité de feu, toute interruption conduisant à la faillite.

a) *Nécessité d'armes puissantes et, comme trop souvent, malheureusement lourdes* :

Aucune compagnie d'appui au monde n'échappe à ce corollaire qui fait dire au règlement français :

§ 133 : Le poids du matériel oblige le chef d'unité d'armes lourdes à réduire au minimum indispensable les transports par les servants. La nécessité s'impose donc de pousser sur véhicules les pièces ainsi que les munitions aussi près que possible des emplacements de batterie.

Et, dans un autre manuel étranger, nous cueillons cette observation quelque peu désabusée :

En raison du poids de leur armement et de leur munition, les unités d'armes lourdes manquent de souplesse et de mobilité dès que les véhicules sont déchargés.

D'où ressort — incontestable — la nécessité de doter la compagnie d'appui de moyens de transport lui permettant d'amener son matériel au plus près de ses positions d'engagement.

b) *Nécessité de grandes quantités de munitions* :

Un manuel étranger (et il n'est pas américain !) nous affirme : « Un mortier de 81 mm. tire facilement 100 à 150 coups *par jour* en situation normale. Ces chiffres peuvent être doublés ou triplés en période de crise. »

Nous faisons grâce du calcul à nos lecteurs ; qu'ils nous fassent confiance. En prenant la limite *inférieure* de la fourchette, une compagnie lourde du type suisse, organisation offensive, tirerait *par jour* :

900 coups (3300 kg.) en situation normale,
1800-2700 » (6600 kg.-9900 kg.) en période de crise.

Notre même compagnie lourde, organisation de situation stabilisée, consommerait, journallement :

1200 coups (4400 kg.) en situation normale,
2400-3600 » (8800 kg.-13 200 kg.) en période de crise.

Nous sommes pleinement conscient de tout ce que des chiffres jetés sur le papier peuvent avoir d'arbitraire. Ceux-ci correspondent cependant aux expériences logistiques du dernier conflit mondial. Quand bien même nous nous refuserions à leur accorder toute leur valeur intrinsèque, force nous serait de convenir que nous devrions compter, *au seul profit des sections lance-mines*, avec des transports quotidiens de munitions dont les poids oscilleraient entre 4 et 13 tonnes.

Le calcul pourrait, lui aussi, être fait pour ce qui a trait aux sections de mitrailleurs. Bornons-nous à relever que le cacolet de 3 caissettes (35 secondes de feu) pèse 33 kg. ... et que la compagnie lourde doit nourrir entre 8 et 12 pièces.

Et concluons ce paragraphe par cet aphorisme tiré des expériences du dernier conflit : « L'intervention des armes lourdes sera conditionnée de façon tyrannique par leur ravitaillement en munitions. » Il ne semble pas nécessaire de souligner que des moyens motorisés seuls sont à même de faire face aux nécessités impérieuses d'un ravitaillement qui ne se peut calculer qu'en tonnes¹.

¹ On relève, dans l'ouvrage très fouillé du capitaine Chatry, « Le tir aux mortiers », paru chez Lavauzelle, les chiffres suivants que nous nous permettrons de citer, vu l'intérêt qu'ils présentent et la personnalité bien connue de l'auteur :

Consommation en munitions :

On peut admettre les ordres de grandeur suivants avec les mortiers de 81 :

1. **tirs de destruction.**
démolitions :

a) *réseau de fil de fer.*

Pour avoir une brèche de 25 m. de large sur 30 m. de profondeur, il faut, avec 4 pièces :

Lm. 81 : 4 à 500 coups WG jusqu'à 3 km. ; 2 à 300 WM pendant ½ h.

b) *champs de mines.*

Mêmes résultats dans les mêmes conditions.

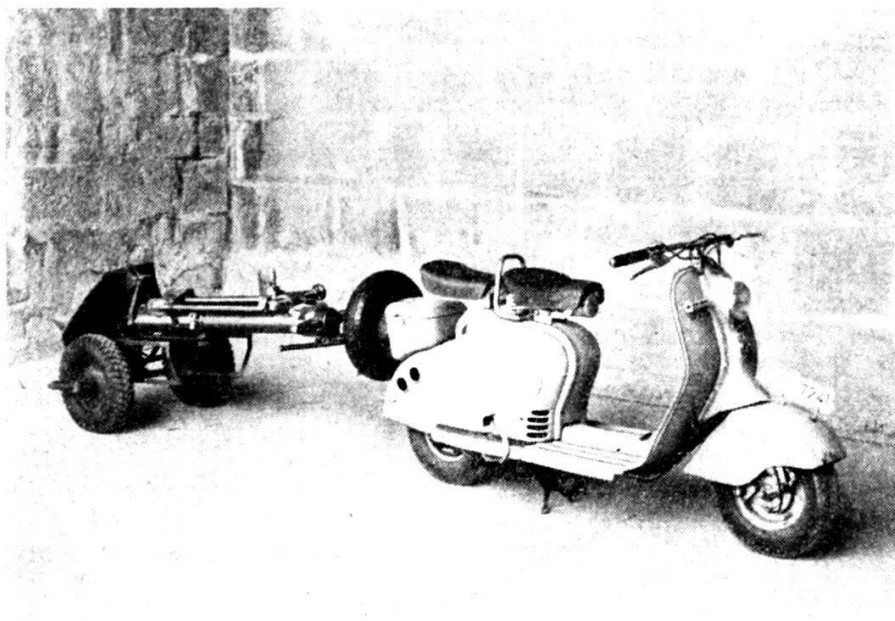


FIG. 1. — Exemple d'une solution originale, étudiée en Espagne, de mobilité des armes lourdes.

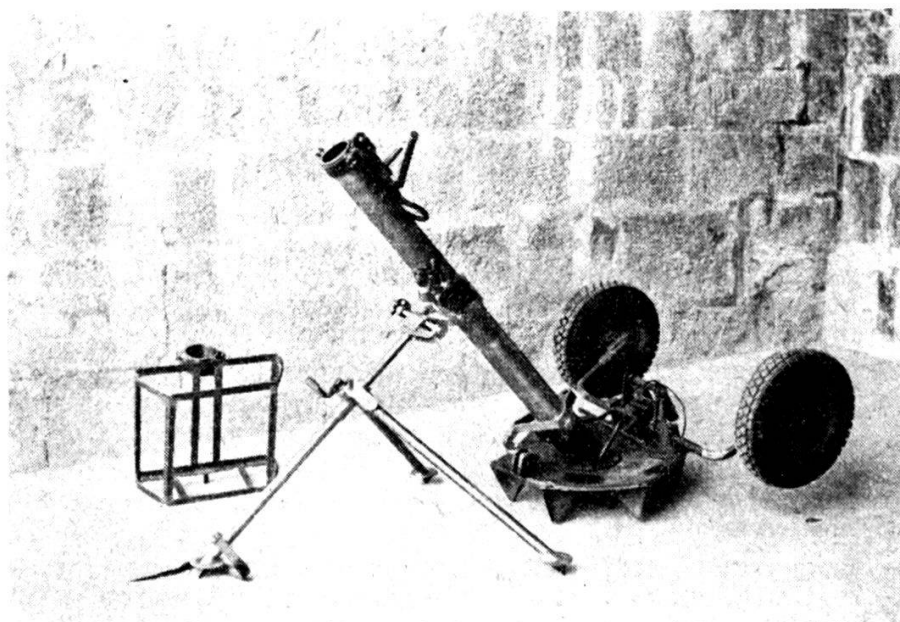


FIG. 2. — La pièce — un mortier de 81 mm. — ne fait qu'un avec son train de roulement. A gauche, au pied du mur, le porte-caisses munitions.

c) *chevaux de frise.*

Pour avoir le même résultat, majorer de 50 %.

d) *tranchées.*

Tranchée de front : autant de coups par m. de front que de km. dans la portée.

Exemples : à 2000 m., 2 coups au mètre de tranchée.

tranchée d'enfilade : 10 coups par mètre.

c) *abris légers.*

50 à 200 coups, suivant l'abri.

2. **tirs de neutralisation.**a) *neutralisation initiale.*

Linéaire : 50 coups par 100 m. de front avec 4 pièces en 3 minutes.

Profonde : 80 coups par ha. avec 4 pièces en 4 minutes.

b) *entretien de la neutralisation.*

Linéaire : 100 coups par 100 m. de front pendant 1 h.

Profonde : 120 coups par ha. pendant 1 h.

3. **tirs d'arrêt.**

50 coups par 100 m. de front en 2 ou 3 min., donc :

— 1 groupe (2 pièces) interdit 100 m. de front à cadence rapide.

— 2 " (4 ") " 200 " " " " " " "

— 3 " (6 ") " 300 " " " " " " "

4. **tirs d'interdiction.**

a) objectif de faibles dimensions : 100 à 200 coups à l'ha. par heure.

b) " important 150 " " " " " "

5. **tirs de harcèlement.**

50 à 100 coups par ha. par heure.

6. **tirs d'aveuglement.**

par 100 m. de front à aveugler :

— création : par 20 à 30 coups à cadence rapide.

— entretien : par 6 coups à l'heure.

c) *Nécessité, dans l'action, d'une absolue continuité du feu, toute interruption conduisant à la faillite. La continuité du feu va exiger :*

— Changements fréquents des zones de position afin d'échapper à la détection (radar contre-mortier !) ennemie qui exposerait les armes lourdes à ne plus être à même de donner les appuis de feu attendus par les éléments de première ligne : *mobilité nécessaire.*

— Reconnaissances nombreuses dans toutes les zones d'intervention probables ou possibles. Jalonnement des postes d'observations et des positions de pièces : *mobilité nécessaire.*

— Réduction au minimum de la durée des déplacements, soit des pièces elles-mêmes, soit des postes d'observations : *mobilité nécessaire.*

— Engagement total immédiat, et aux bonnes portées, dès le sortir du mouvement. Cet engagement instantané n'est pas possible avec la compagnie lourde hippomobile dont la longueur, en formation DCA, conformément aux dernières prescriptions sur la conduite du bataillon, atteint, dans l'organisation défensive, 1670 m., dans l'organisation offensive,

1300 m. Cette étendue (30 min. de marche pour les derniers éléments) ne tient compte que des échelons d'armement et fait intentionnellement abstraction de l'échelon du train qui devrait normalement y être ajouté : *mobilité nécessaire*.

- Possibilité pour le commandant de bataillon de jeter ses moyens de feu d'une extrémité de son secteur à l'autre, afin d'influencer son combat au mieux des nécessités du moment : *mobilité nécessaire*.
- Enfin, ravitaillement en munitions régulier et sans heurts : *mobilité nécessaire*.

Telles sont les exigences que pose la continuité du feu, condition capitale de l'efficacité des armes lourdes. Ces exigences portent en elles-mêmes la nécessité d'une mobilité accrue des échelons d'appui.

Nous pensons avoir démontré d'une façon très générale que, seules, souplesse et mobilité permettront aux armes d'appui de remplir les missions pour lesquelles elles ont été de tous temps prévues : « Rendre possible le mouvement en avant de l'infanterie amie — s'opposer à la progression ennemie. » Ce problème n'est pas un problème suisse, tant s'en faut. Il se pose à toutes les armées du monde ; nous avons tenté, chez nous, d'y apporter notre solution. Nous sommes en voie de vouloir la modifier. Ailleurs, dans différents pays, d'autres variantes ont été étudiées, introduites, expérimentées souvent. A l'heure où, à notre tour, nous envisageons de reviser notre conception, il n'est pas sans intérêt de se pencher sur les types de compagnie d'accompagnement que nous rencontrons dans les armées étrangères.

LES SOLUTIONS APPORTÉES PAR LES ARMÉES ÉTRANGÈRES

Nous en étudierons quatre, parmi les armées qui nous intéressent le plus directement. La dotation en armement de ces unités différera en de nombreux points de notre organisation suisse. L'intérêt même de cette brève excursion dans l'organisation militaire étrangère ne pourra qu'en être augmenté.

* * *

Compagnie lourde française¹ (162 hommes)

<i>Matériels</i>	<i>Armes</i>	<i>Moto</i>	<i>Jeep</i>	<i>Cam. lég.</i>	<i>Cam. moy.</i>	<i>Véh. bl. chen.</i>	<i>Véhicule spéc.</i>
Sct. cdmt.		1	1	2	2	1	
Sct. LM	6 Lm. 81 mm.		1			12	
Sct. DCA	4 mitr. 12,7 quadruples	1	1				4
Sct. ach.	4 C.S.R. 75 mm.	1	9				
Sct. mitr.	6 mitr. 2 » 12,7		1	3			
Total des moyens motorisés de la cp. ld. française :		3	13	5	2	13 ²	4

La compagnie d'appui réunit les armes les plus diverses, allant des mitrailleuses quadruples DCA aux canons sans recul de 75 mm., en passant par les mitrailleuses lourdes et les lance-mines de 81 mm. Unité en apparence très hétéroclite, elle dispose de puissants moyens motorisés (40 véhicules à moteur). Il est intéressant de constater que les véhicules blindés chenillés sont attribués aux mortiers de 81 mm. de préférence à toutes les autres armes ; cette nécessité moderne de doter richement en moyens mobiles les lance-mines d'infanterie n'a pas échappé aux spécialistes français.

Compagnie lourde américaine³ (effectif 159 hommes)

<i>Matériels</i>	<i>Armes</i>	<i>Moto</i>	<i>Jeep</i>	<i>Cam. lég.</i>	<i>Cam. moy.</i>	<i>Véh. bl. chen.</i>
Sct. cdmt.	1 mitr. 12,7	—	2	1	1	—
Sct. LM.	4 lm. 81 2 tubes roquettes	—	5	—	—	—
Sct. mitr.	4 mitr. cal. 30 lt. 4 mitr. cal. 30 hv. 2 tubes roquettes	—	5	—	—	—
Sct. C.S.R	6 C.S.R.106 M.40 4 mitr. 12,7 3 tubes roquettes	—	10	2	—	—
Total des moyens motorisés de la cp. ld. U.S.A. :		—	22	3	1	—

¹ « Compagnie d'appui ».

² « Half-track ».

³ « Heavy Weapons Company ».

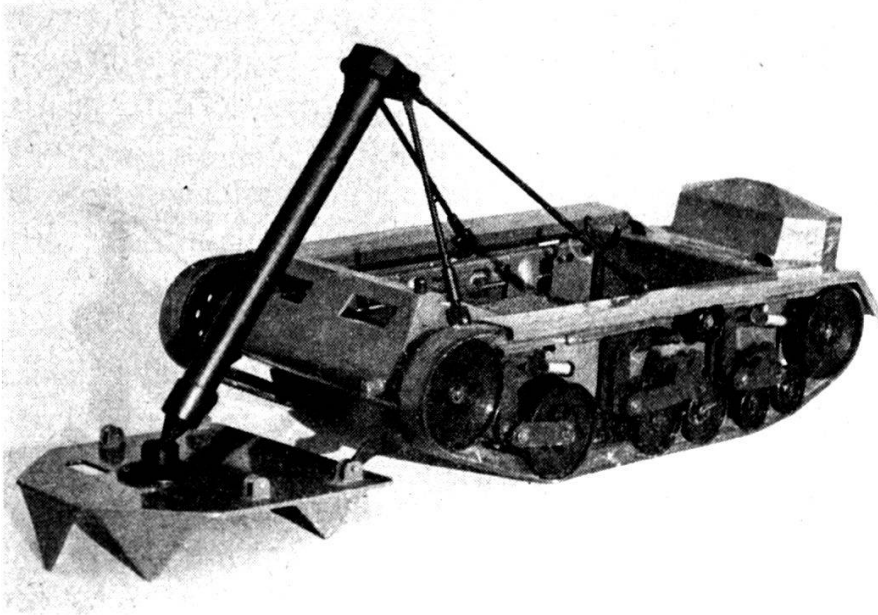


FIG. 3. — Type d'engin porte-mortier chenillé.

La « Heavy Weapons Company » est plus simplement dotée que la « Compagnie d'appui française » : 26 véhicules à moteur, dont aucun chenillé. Disposant de mortiers de 81 mm., de mitrailleuses et de canons sans recul, la compagnie lourde américaine jouit d'une mobilité appréciable, presque exclusivement à base de jeeps. Toutes les sections disposent de tubes roquettes.

Compagnie lourde anglaise¹ (effectif 192 hommes)

Matériels	Armes	Moto	Jeep	Cam. lég.	Cam. moy.	Véh.bl. chen.
Sct. cdmt.	—	—	1	1	—	—
Sct. LM	6 LM 3'' /76 3 tubes roquettes 3 FM	2	1	1	1	7
Sct. mitr.	6 mitr. 12,5 3 LM 2'' /50 4 tubes roquettes 7 FM.	2	1	1	—	13
Sct. ach.	6 can. ach. 3'' /76 6 LM. 2'' /50 6 FM.	1	1	1	—	7
Sct. pi.	3 FM.	—	1	—	1	3
Total des moyens motorisés de la cp. ld. anglaise :		5	5	4	2	30 ²

¹ « Support company ».

² « Véhicules blindés-chenillés TCV ».

Alors que les effectifs des compagnies lourdes françaises et américaines sont sensiblement les mêmes, environ 160 hommes, la « Support-company » anglaise compte un effectif nettement plus considérable : 192 hommes. En plus des sections de mortiers, de mitrailleuses et de canons antichars, une section de pionniers lui est attribuée. Toutes les sections disposent de fusils-mitrailleurs, en plus de leurs armements organiques. Les tubes roquettes arment les sct. mitrailleurs et lance-mines. Il est intéressant de noter la juxtaposition, dans la section mitrailleurs, des mitrailleuses mêmes avec des lance-mines de petit calibre, avec des tubes roquettes et des fusils-mitrailleurs ; dans la section antichars, des canons antichars avec des lance-mines de petit calibre et des fusils-mitrailleurs ; organisation qui fait de chaque section un genre d'échelon de feu, au sens où nous l'entendons chez nous, mais qui doit poser des problèmes assez compliqués d'instruction et de commandement.

Les moyens motorisés sont les plus puissants que nous connaissons : 46 véhicules à moteur, dont 30 (tout l'armement) sur engins blindés-chenillés.

Armes d'appui du Bat. inf. U.R.S.S.

(3 cp. Effectif total 174 hommes)

CP. MOT. MITR. (57 hommes)

CP. MOT. LM. (57 hommes)

<i>Matériels</i>	<i>Armes</i>	<i>Cam. lég.</i>	<i>Matériels</i>	<i>Armes</i>	<i>Cam. lég.</i>
Sct. mitr. 1	2 mitr. 7,62 1 mitr. 14,5	1	Sct. LM 1	3 LM 82	1
Sct. mitr. 2	2 mitr. 7,62 1 mitr. 14,5	1	Sct. LM 2	3 LM 82	1
Sct. mitr. 3	2 mitr. 7,62 1 mitr. 14,5	1	Sct. LM 3	3 LM 82	1
Total des moyens motorisés cp. mitr. URSS		3	Total des moyens motorisés cp. LM URSS :		3

CP. MOT. ART. (60 hommes)

<i>Matériels</i>	<i>Armes</i>	<i>Cam. lég.</i>	<i>Voiture</i>
Sct. DCA	3 mitr. DCA 14,5 jumelées	—	3
Sct. tubes roquettes	3 tubes roq. 8,2	—	1
Sct. ach.	3 can. ach. 57	3	—
Total des moyens motorisés cp. art. URSS :		3	4

Nous rencontrons ici, dans l'armée soviétique, un principe d'organisation différent de ceux qui sont à la base des organisations occidentales ; les armes d'appui, non plus réunies en une compagnie, mais dispersées, strictement réparties par catégories, en 3 compagnies : 1 cp. de mitrailleurs, 1 compagnie de mortiers, 1 compagnie dite « d'artillerie », les 3 unités comptant chacune des effectifs minimales (57 hommes), dont la totalité n'atteint pas l'effectif de la compagnie anglaise.

Solution originale, ayant à coup sûr le mérite de simplifier les problèmes internes d'instruction et de commandement, mais qui, par contre, doit compliquer la tâche du commandant de bataillon en lui augmentant sensiblement le nombre de ses subordonnés directs.

La compagnie « d'artillerie » réunit 3 canons antichars de 57 mm. à une section de tubes roquettes et à une section de mitrailleuses lourdes jumelées de D.C.A.

Incontestablement suffisants pour les effectifs à transporter, les moyens mobiles sont constitués avant tout par des camions, trois par compagnie. Seule, la compagnie « d'artillerie » dispose de voitures, attribuées aux armes antiaériennes et à la section de tubes roquettes.

* * *

Telles sont les physionomies des compagnies lourdes d'infanterie étrangères. Nous n'avons présenté ici que les plus caractéristiques d'entre elles. Toutes, par ailleurs — dans leurs

grands traits — peuvent être rattachées plus ou moins étroitement à celles que nous présentons ici. Avant de poursuivre, exprimons-nous de souligner que chaque armée a embrassé la solution la plus conforme à sa doctrine militaire, à ses buts de guerre possibles, et aux terrains d'engagement qui devraient être les siens. Une compagnie lourde scandinave sera organisée selon les principes de base différents de ceux d'une compagnie d'accompagnement espagnole, conformément au bon vieux principe de Foch : « Il faut étudier la guerre pour son temps, son pays, son armée. » Telles solutions étrangères, séduisantes au premier abord — ou peu coûteuses aussi — ne trouveront pas obligatoirement droit de cité chez nous, sans avoir été au préalable adaptées aux conditions particulières — militaire, géographique, économiques aussi — de notre défense nationale.

(A suivre)

Cap. M.-H. MONTFORT

Notre dévoué collaborateur, le premier-lieutenant M.-H. Montfort, venant d'être nommé capitaine, nous sommes heureux de le féliciter de cette promotion. (Réd.)

L'arme à feu du soldat suisse au XIX^e et au XX^e siècle

Le Musée d'Art et d'Histoire de Genève a présenté, du 31 octobre au 8 décembre 1957, une exposition d'armes à feu comprenant les types en usage dès le XV^e siècle, et tous les modèles utilisés en Suisse au XIX^e et au XX^e siècle.

Les modèles présentés permettent de suivre l'évolution de l'arme à feu et de constater les immenses progrès réalisés dans ce domaine. Bien sûr, ils ne l'ont pas été sans peine et sans laborieuses et souvent coûteuses recherches. La lecture de la brochure éditée à l'occasion de l'exposition par le Musée et extraite de la revue *Armes anciennes* permet de remarquer